

Chronique MMQ



Philippe Tardif

Conseiller | Service de la gestion des risques
La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)

Étude de cas:

un centre communautaire parti en fumée

La MMQ traite chaque année plusieurs sinistres qui auraient pu soit être évités, soit être moins dommageables. Une sensibilisation des employés et la mise en place d'un processus de gestion des risques auraient pu faire toute la différence dans plusieurs de ces cas. Voici un exemple fictif qui illustre nos propos. Toute ressemblance avec des personnes ou des faits ayant eu lieu n'est que pure coïncidence.

La situation

En revenant du congé des Fêtes, Job, le responsable des activités du centre communautaire, rouvre le chauffage électrique. Après quelques minutes, une odeur de fumée envahit le bâtiment. Job tente alors d'en localiser l'origine. Comme le veut la procédure, il contacte Marica pour lui rapporter la situation. Elle croit que c'est probablement dû aux réparations effectuées par un technicien avant le congé, lesquelles incluaient le remplacement d'un serpentins de chauffage dans le système de ventilation.

Elle se rend sur les lieux et doit se frayer un chemin à travers des boîtes pour accéder aux panneaux électriques. Lorsqu'elle réussit enfin à atteindre les disjoncteurs d'alimentation du chauffage pour les éteindre, elle constate que les inscriptions sur les panneaux sont illisibles. Après plusieurs minutes de recherche, elle finit par tous les mettre hors tension. Au même moment, les lieux se remplissent d'une fumée dense et noire qui est projetée à l'intérieur par le système de ventilation. Job et les visiteurs sortent du bâtiment et aperçoivent de la fumée qui s'échappe par le toit.

Ne pouvant se fier au système d'alarme incendie de l'immeuble, qui avait été débranché après de nombreuses fausses alarmes, Job contacte le chef pompier de la municipalité directement sur son cellulaire. Celui-ci ne répondant pas à ses appels, il finit par composer le 911.

Résultat: À l'arrivée des pompiers, le feu s'était propagé et l'incendie avait pris beaucoup d'ampleur. Le centre communautaire fut donc complètement brûlé. L'enquête a révélé que l'incendie pourrait avoir été causé par une défaillance de l'un des serpentins de chauffage installés à l'intérieur des conduits où il y avait des matières combustibles.

Comment cela aurait-il pu être évité?

Un dégagement sans obstacle d'au moins un mètre en avant des panneaux électriques aurait dû être conservé, et les circuits auraient dû être bien identifiés. Job aurait aussi dû savoir comment désactiver les circuits pour éviter une perte de temps en cas d'urgence. Il aurait également fallu composer le 911 dès l'apparition d'une odeur de fumée à l'intérieur du bâtiment.

Un système d'alarme incendie fonctionnel et relié à une centrale aurait certainement pu faire toute la différence entre des dommages mineurs au bâtiment et une perte totale.

De plus, des visites régulières d'un technicien qualifié faisant un entretien préventif et vérifiant la condition générale des systèmes selon les instructions du manufacturier ainsi qu'un nettoyage des conduites auraient pu diminuer les risques d'incendie.

Finalement, si la municipalité avait mis en place une culture de gestion des risques prévoyant des tournées régulières des bâtiments municipaux, même en période de congé prolongé, des signes avant-coureurs du problème auraient pu être détectés, permettant d'agir avant que le sinistre n'ait lieu.

Pour plus de renseignements, contactez le [Service de la gestion des risques](#) de la MMQ.



La Mutuelle
des municipalités
du Québec

mutuellemmq.com